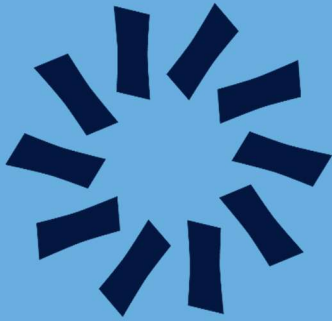


FADOQ



Politique Évaluation et gestion des risques

FADOQ

7665, boulevard Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7

Téléphone : 514 252-3017

Sans frais : 1 800 544-9058

Courriel : info@fadoq.ca

Table des matières

Table des matières	2
Tableau des révisions	3
Objectif	4
Portée	4
Principes directeurs	4
Processus d'évaluation des risques	4
Rôles et Responsabilités	5
Conseil d'administration	5
Comité gouvernance et éthique	5
Comité de direction	5
Outils et mécanismes	6
Révision de la politique	6

Tableau des révisions

Niveau de révision	Date	Numéro de référence	Description sommaire de la révision	Auteur de la révision
Adoptée par le C.A.	27-11-2025	V1	Nouvelle politique	Direction des finances et de l'administration

Objectif

La présente politique vise à encadrer l'identification, l'évaluation, la gestion et le suivi des risques de toute nature pouvant affecter les activités, les ressources, la réputation ou la mission de la FADOQ. Elle doit inculquer une culture de gestion des risques et elle doit s'inscrire dans une démarche proactive de gouvernance, de transparence et de protection des intérêts des membres et partenaires.

Portée

Cette politique s'applique à tous les types de risques, incluant mais sans s'y limiter :

- Risques opérationnels (ex. : interruption de services, erreurs administratives)
- Risques financiers (ex. : fraude, mauvaise gestion budgétaire)
- Risques technologiques (ex. : cybersécurité, défaillance des systèmes)
- Risques de conformités (ex. : non-conformité à la Loi 25)
- Risques liés à l'intégrité (ex. : communication publique, partenariats)
- Risques humains (ex. : mobilisation des bénévoles, climat de travail)
- Risques stratégiques (ex. : alignement des projets avec la mission)
- Risques informationnels (ex : partage d'information ayant un volet confidentiel)

Principes directeurs

Cette politique de gestion des risques s'appuie sur les principes suivants :

- **Prévention** : Identifier les risques en amont pour éviter qu'ils ne se concrétisent.
- **Proportionnalité** : Adapter les mesures de gestion à la gravité et à la probabilité du risque.
- **Transparence** : Documenter les risques et les mesures prises, et communiquer avec les parties prenantes lorsque nécessaire.
- **Amélioration continue** : Réviser régulièrement les pratiques de gestion des risques

Processus d'évaluation des risques

La FADOQ adopte une approche structurée en quatre étapes :

1. **Identification** : Recenser les risques potentiels dans chaque secteur d'activité.
2. **Évaluation** : Analyser la probabilité d'occurrence et l'impact potentiel de chaque risque.
3. **Priorisation** : Classer les risques selon leur niveau de criticité.
4. **Plan d'action** : Définir les mesures d'atténuation, de transfert, d'acceptation ou d'élimination des risques.

Rôles et Responsabilités

La politique s'applique à l'ensemble des employés et les responsabilités sont définies ainsi :

Conseil d'administration

Il a la responsabilité de la gestion des risques de la FADOQ. Il doit assurer une surveillance de la stratégie et des processus établis par la direction générale. Il s'assure qu'il est informé des risques majeurs et des mesures prises pour les traiter, ainsi que de la façon dont la direction générale s'assure de l'efficacité du dispositif. Il adopte et révisé la Politique d'évaluation et de gestion des risques.

Comité gouvernance et éthique

• Parmi ses principales responsabilités, décrites dans son mandat énoncé dans la Charte du comité gouvernance et éthique volet B, figure celle de recommander annuellement au conseil d'administration le plan de gestion des risques. Ceci inclus :

- Élaborer une politique de gestion des risques et en assurer le suivi;
- Surveiller les principaux risques et la mise en place de systèmes appropriés permettant leur gestion.

Il doit proposer la révision et la mise à jour de la politique et recommander toute modification à celle-ci au besoin.

Comité de direction

La **direction générale** est la responsable opérationnelle de la gestion des risques. Elle veille à la mise en œuvre de la politique et des procédures qui y sont reliées. Elle fait figure de gestionnaire de projet et de personne ressource principale auprès du comité de direction en matière de risques.

Chaque **gestionnaire de secteur** est responsable de l'implantation du processus de gestion des risques dans son domaine. Ceci inclus :

- La détermination et l'évaluation des risques de leur secteur;
- La mise en place d'actions pour les gérer;
- La communication de toute activité ou circonstance mettant en évidence de nouveaux risques ou des changements dans les risques déterminés;
- Le suivi et l'efficacité des stratégies d'atténuation

Ils sont responsables également de de déployer la culture du risque, de communiquer la présente politique à tous les collaborateurs au sein de leur équipe et d'assurer que ceux-ci participent activement à la gestion des risques.

Le comité de gestion est le lieu où est échangé l'information liée aux risques et à leur gestion.

Le **responsable de la conformité et de la protection des renseignements personnels** veille à l'intégration des risques liés à la vie privée et à la sécurité des données.

Outils et mécanismes

- **Registre des risques** : Document centralisé recensant les risques identifiés, leur évaluation et les mesures associées.
- **Formations** : Sensibilisation du personnel et des bénévoles à la culture du risque.

Révision de la politique

La présente politique est révisée **tous les trois ans**, ou plus fréquemment en cas de changement majeur dans les activités, la réglementation ou l'environnement externe.